

Audit de la ligue de La Réunion

« DES PROJETS EN PRÉVISION, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ÉCLAIRAGE »

La ligue de La Réunion a organisé du 4 au 9 novembre une visite de l'ensemble des équipements tennistiques du territoire, en collaboration avec le département Équipement de la Fédération française de tennis.

Entretien avec Jean-Yves Dennemont, secrétaire général de la ligue

Quelle est la raison première de cet audit ?

Cela faisait une dizaine d'années que les techniciens de la FFT en matière d'équipement n'étaient pas venus à La Réunion auditer les infrastructures. Cette demande, formulée lors du conseil des ligues d'outre-mer de mai 2019, a été validée par le président Bernard Giudicelli. Cet audit a concerné l'ensemble des installations des clubs (cours, club-house, éclairage, grillage, vestiaires...). C'est également la première fois que des membres du département se rendaient à Mayotte.



à la FFT de mesurer les difficultés de Mayotte en matière d'infrastructures "tennis".

Pouvez-vous dresser un premier bilan ?

L'ensemble des clubs a salué le travail et les explications fournies par les techniciens fédéraux. Ils ont su apporter également des conseils et un avis technique aux clubs qui souhaitaient engager des travaux de rénovation, de construction de cours, d'éclairage, de club-house, de beach tennis et de padel. Le compte rendu de cet audit à Saint-

Gilles de La Réunion a réuni une quarantaine de clubs de La Réunion et trois de Mayotte.

Quel était l'objectif de cette visite de l'ensemble des équipements du territoire ?

L'objectif de cet audit La Réunion/Mayotte était de faire établir par des experts un diagnostic de l'état des cours, de faire des relevés, et de constater les différents désordres affectant les terrains. Des rapports de visite seront établis et serviront de supports destinés à convaincre les collectivités d'engager des travaux d'entretien ou de rénovation. L'audit permet également

Des projets vont-ils prendre corps à la suite de ces visites ?

Oui, des projets sont en prévision, notamment en matière d'éclairage. Les clubs auront maintenant un support pour convaincre les collectivités de l'intérêt de l'éclairage LED, qui conjugue aujourd'hui qualité d'éclairage, maîtrise des coûts d'investissement et économie d'énergie sur un court de tennis.



Des espaces de vie vastes et fonctionnels.



Des murs de frappe/espaces mini-tennis présents dans une très grande partie des clubs.



Des espaces de nouvelles pratiques bien implantés dans les clubs (principalement des espaces beach tennis) : plus d'un club sur quatre.



Une moyenne supérieure à 3 courts extérieurs par club, dont 95 % du parc qui est éclairé.

Audit et quelques chiffres

Près de 150 terrains visités en 1 semaine
85 % des terrains sont en enrobés peints/résines
15 % des terrains sont en terres locales (moyenne supérieure à la métropole)
46 clubs visités (à La Réunion et Mayotte), soit 91 % des clubs affiliés.

Au cours de cet audit, 46 clubs ont été visités (dont trois au comité de Mayotte), soit 91 % des clubs affiliés. Aperçu en images.

DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ À ENTREtenir



Les auvents au niveau des bancs de joueurs sont des équipements très utilisés à La Réunion.



Jouable toute l'année
La Brique Pilée 12 mois par an
Le confort légendaire de jeu sur brique pilée
Coût annuel de remise en état éliminé
L'humidification est considérablement réduite

INFORMATION: tennis@pavitex.com

VIGANÒ PAVITEX
TOPS FOR TENNIS

Janvier 2017
TC des Loges de St. Germain-en-Laye
L'Ecole de Tennis sur TOP CLAY®